

UNSA



Elise Dinnat
Secrétaire Second degré
974@se-unsa.org
Tel : 06.92.63.36.91

N° 07 - 9 novembre 2023
Tous nos flashes sont visibles sur le site
académique du **SE UNSA** [ici](#)

Mon info Prof de lycée-collège

*Consultez régulièrement le site du syndicat : [ICI](#) les circulaires rectorales, les parutions importantes au BO et au JO , l'actualité juridique, l'actualité sur les retraites etc....
[Je consulte le B.O.](#)*

Sommaire

- 1 – Calendrier scolaire
- 2 – Promotions
- 3 – Mobilités
- 4 – Santé au travail
- 5 – Allocation IUFM

1 – Calendriers scolaires

Les calendriers scolaires des années 23-24, 24-25 et 25-26 [sont disponibles ici](#)

2 - Promotions

La classe économique plutôt que la classe exceptionnelle

Les promesses du ministre Gabriel Attal pour fluidifier les carrières et leur redonner de l'attractivité n'auront pas fait long feu. Dorénavant, l'accès à la classe exceptionnelle s'établira seulement sur l'avis du supérieur hiérarchique sans critères objectivés.

Le SE-Unsa dénonce l'iniquité de ces nouvelles règles.

[Je continue la lecture ici](#)

3 – Mobilités

Mouvement inter RS 2024, c'est parti !

La circulaire académie est disponible [ici](#), la saisie des vœux via SIAM est ouverte.

Le Calendrier :

- 8 au 29 novembre 12h (heure métropole) : saisie des vœux SIAM
- 29 novembre : date limite de dépôt de demande au titre du handicap

- 6 décembre : date limite de dépôt des demandes accompagnés des pièces justificatives
- 9 au 22 janvier 2024 : vérification des barèmes et demandes de modification
- 9 février : date limite de de demande tardive et annulation
- 6 mars : résultats

Il y a la possibilité de participer au mouvement général **et** également au mouvement spécifiques SPEN/POP.

La liste des postes PEN et POP est disponible [ici](#).

Nous vous convions à une Visio, le samedi 18 novembre à 9h30 afin d'échanger sur cette thématique.

[Je m'inscris ici](#)

4 - Santé au travail : Prendre soin de soi

L'année scolaire peut s'apparenter à un marathon au cours duquel il faut gérer et équilibrer les temps d'accélération et de ravitaillement pour arriver en forme sur la ligne d'arrivée. Mais cela nécessite d'anticiper certaines actions pour se préserver. Le SE-UNSA vous propose donc son accompagnement pour vous aider à agir sur votre santé.

[Je continue la lecture](#)

5 - Allocation IUFM des années 90 : du nouveau !

À la suite de son action, le SE-Unsa a obtenu du ministère des précisions sur le futur décret pour la prise en compte dans le calcul de la retraite des allocations d'enseignement versées dans les années 90. Le décret devrait être publié en janvier 2024. La moitié des périodes d'allocation seront prises en compte dans la constitution du droit à pension et dans sa liquidation.

Le SE-Unsa, acteur majeur sur ce dossier, est là pour vous informer sur l'avancée du dossier et sur les démarches à effectuer.

[Je demande mon suivi ici](#)

Adhésion anticipée, parrainez un collègue !

Pas encore adhérent... C'est le bon moment pour nous rejoindre !

Proposez dès maintenant et pour l'année 2023-24, une adhésion au SE-UNSA, faites profiter de nos expertises.

Le SE-UNSA et toutes ses équipes locales sont là pour vous renseigner sur vos droits, vous informer sur l'actualité de votre métier, vous accompagner dans vos démarches et les moments clefs de votre carrière.

Alors, n'hésitez plus et rejoignez-nous dès aujourd'hui !

Pour vous accompagner au quotidien et tout au long de l'année : des militants, des élus et des représentants dans toutes les instances académiques de dialogue social. Renseignements, aide, soutien, conseil défense : **le SE-UNSA vous accompagne au quotidien !**

Le trombinoscope du Second degré, à [découvrir ici](#)